QUELQUES VUES GÉNÉRALES

SUR

LES BAINS,

Pésentées et soutenues à l'École de Médecine de Montpellier, le messidor an XII,

POUR OBTENIR LE TITRE DE DOCTEUR EN MÉDECINE;

Par Jean BENSSE, de Layrac, département du Lot et Garonne, membre de la Société Médicale, séante à l'École de Médecine de Montpellier, associé correspondant de l'Athénée de Toulouse.



A MONTPELLIER,
De l'imprimerie d'Auguste RICARD, Place des Capucins, Maison d'Alco, n.° 195.

An XII.--1804.

A

MES PÈRES

ET

MÈRE,

SI JUSTEMENT CHÉRIS.

J. BENSSE.

QUELQUES VUES GÉNÉRALES

SUR

LES BAINS.

Il eût été important, sans doute, de rechercher avec grand soin, et de connoître les différens auteurs qui ont écrit sur les bains, afin de ne rien omettre de ce qu'ils nous ont laissé d'intéressant sur cette matière. Mais comme il n'entre pas dans mon plan de donner de l'étendue à cette Dissertation ; persuadé d'ailleurs que toutes mes recherches ne pourroient donner une grande valeur à mon ouvrage ; je vais me borner à présenter quelques idées générales, dont je ferai une application aussi exacte qu'il me sera possible. Avant d'entrer en matière, définissons le bain.

Les définitions que nous ont laissées les auteurs, sembleroient d'abord ne pas donner toute la satisfaction qu'on devroit en attendre ; car, il paroît que ce mot est également employé, et pour désigner le fluide qui constitue le bain, et plus particulièrement encore pour indiquer l'action de ce fluide sur les corps qu'il environne. En effet, ne dit-on pas préparer un bain, toutes les fois qu'on dispose dans un

vaisseau quelconque un liquide qui doit mouiller, pendant un certain temps, la surface de notre corps? L'idée de ce mot, prise dans ce sens, seroit donc, comme on le voit, tout-à-fait différente de celle qui exprime l'action de ce même fluide; c'est précisément de l'action que doit s'entendre le mot *balneum*.

Je ne m'occupe ici que des bains appelés simples, c'est-à-dire, des bains d'eau pure qu'on laisse à l'état liquide.

Nous conserverons la division des anciens qui ont distingué les bains en chauds, frais, froids et tièdes. La température de chacune de ces espèces est déterminée ainsi qu'il suit : celle des bains froids est, depuis le 10.e degré du thermomètre de *Réaumur* jusqu'au 15.e; les bains sont appelés frais, lorsque la température ne s'élève pas au-delà du 20.e degré; arrivé au 25.e, c'est un bain tiède; et enfin la température des bains chauds va du 30.e au 40.e degré.

Au reste, malgré que nous adoptions cette division, nous observerons que la température de chacun de ces bains ne peut être justement déterminée, puisque toujours elle doit être relative à la température extérieure de chaque individu, à son âge et à une foule d'autres circonstances.

Pour connoître tous les effets des bains simples, et par conséquent pour déterminer généralement les indications qu'ils peuvent remplir, il en faut analiser les qualités et assigner à chacune, d'après l'expérience, le mode d'action qui lui est propre. Il faut donc examiner successivement les effets : 1.° de la chaleur et du froid; 2.° de l'eau comme liquide; 3.° du fluide considéré comme corps pesant qui

entoure notre corps, et qui ajoute à la pesanteur de l'air dont l'action est continuelle.

Le premier objet a été la cause de beaucoup de contestations, depuis que les opinions de *Brown* sont répandues; quoiqu'on ne puisse pas dire qu'il soit venu établir des principes nouveaux sur cette matière, mais seulement qu'il n'a point envisagé les effets médiats et éloignés de la température.

En raisonnant d'après des faits généraux, d'après les tempéramens et les affections qu'on voyoit le plus fréquemment dans les divers climats, on avoit conclu vaguement que le froid étoit tonique, et la chaleur affoiblissante. *Brown* est venu avancer la proposition directement contraire; mais, si l'on généralise ainsi les objets, l'une de ces propositions n'est pas plus exacte que l'autre.

Les effets du froid sont relatifs à plusieurs circonstances qui les font varier. C'est ce que nous examinerons bientôt; mais avant tout, il faut reconnoître que le corps humain a besoin d'un certain degré de calorique pour l'exercice libre de ses fonctions.

Il n'est aucun être, en effet, qui ne jouisse de ce principe vivifiant appelé calorique. Mais de tous les animaux, l'homme est un de ceux qui en possède le plus, et sa température reste toujours la même, à moins qu'il ne survienne quelque dérangement dans l'ordre des fonctions.

Cette chaleur, dans l'état de santé, est également répartie sur nos organes; et elle ne peut s'accumuler dans un, sans en affoiblir quelqu'autre. Cependant quoique notre

chaleur soit toujours la même, ou à peu près la même, il est prouvé qu'il seroit possible de s'exposer à des températures bien supérieures ou inférieures sans en éprouver du dérangement, pourvu toutefois que ce ne fut que pendant un très-court espace de temps. Tout le monde connoît l'observation de *Duhamel*, qui rapporte avoir vu des jeunes filles, accoutumées à soutenir, pendant quelques minutes, la chaleur d'un four qui étoit au 112.e degré du thermomètre de *Réaumur*, sans en éprouver aucune incommodité.

Quelle est donc la cause qui peut maintenir en nous le même degré de chaleur dans des circontances où l'air extérieur s'éloigne aussi considérablement de sa température ordinaire, et où elle surpasse d'un aussi grand nombre de degrés la chaleur de notre propre corps ?

Cette cause est inappréciable. En vain, voudroit-on recourir à la chimie et à la physique ? On ne peut donner de ce phénomène aucune raison démonstrative.

> *Tu ne quæsieris* (*scire nefas*) *quem naturæ ...*
> *Finem di dederint.....* Hor.

On conçoit cependant que les personnes, qui ont la faculté de s'exposer à des températures considérablement augmentées, sans en éprouver du dérangement, ne pourroient vivre dans cet état, si elles restoient plus long-temps sous l'influence de ces mêmes températures.

Ainsi donc, sans prétendre que le degré de calorique, qui convient à la santé, soit un point mathématique, on peut dire que si elle augmente ou diminue d'une quantité assez

considérable, les forces vitales subissent des altérations réelles.

En supposant la température du corps dans l'état le plus favorable, l'impression du froid, qui survient, ralentit le mouvement circulatoire, resserre les solides et imprime aux vaisseaux un mouvement en vertu duquel ils paroissent porter les humeurs vers le centre. Il en résulte un engourdissement qui s'étend à toute la partie exposée à cette température. Si le corps entier y est soumis, il y a penchant au sommeil; et si le froid est excessif et long-temps prolongé, la mort générale ou locale en est l'effet.

Ainsi on peut conclure que le froid, agissant sur un corps animal qui est à sa température naturelle, l'affoiblit par sa première impression. Mais si ce corps a des forces, s'il est capable de réaction, et que l'application du froid ne soit pas continuelle, il survient une expansion spontanée, accompagnée de chaleur et d'une augmentation de force qui porte les facultés vitales au-delà même du point habituel.

Une chaleur trop forte produit sur nous un sentiment de fatigue et de lassitude très-différent, sans doute, de l'engourdissement amené par le froid; mais qui s'accompagne de même d'une foiblesse extrême. Je n'ose point expliquer comment la chaleur détermine cet effet: il est constant; et chacun peut s'en assurer. Dans ce cas l'impression subite du froid rappelle tout-à-coup les forces, mais ne les porte pas au-delà de l'état habituel. Si, dans le cœur de l'été, lorsqu'on est rendu de fatigue, on boit un verre d'eau à

la glace, cela suffit pour recouvrer les forces, et pour devenir apte à recommencer l'exercice.

Il est pourtant vraisemblable que l'effet affoiblissant d'une chaleur excessive est amené par une excitation trop forte. Car d'ailleurs, les facultés excitantes du calorique ne sauroient être révoquées en doute. L'impression un peu vive, qu'il fait sur une partie, est promptement suivie d'une rougeur, d'une augmentation dans le calibre des vaisseaux, ce qui annonce une irritation et un mouvement fluxionnaire vers ce lieu.

Une observation générale qui vient à l'appui de ce que je viens de dire sur le froid et le calorique, c'est que les hommes, qui vivent dans les climats tempérés, sont infiniment plus robustes et plus actifs que ceux dont la fibre, influencée par des températures plus chaudes ou plus froides, a nécessairement perdu de sa vigueur naturelle. Tels sont, dans le premier cas, les peuples qui habitent sous le ciel brûlant de la zone torride; et dans le second, ceux qui, comme les Lapons, avoisinent les glaces du pôle.

L'eau, dans son état de pureté, est un liquide diaphane, sans couleur, sans saveur et sans odeur sensibles, que les chimistes modernes ont fait voir être composé des deux gaz oxigène et hydrogène. Reçue dans nos corps, cette substance détend les solides, les relâche et rend les fluides plus propres à la circulation.

Le corps humain, plongé dans l'eau, ne peut y rester long-temps, sans en absorber une portion plus ou moins considérable; ce qui dépend de l'activité du système lymphatique.

Rien n'est plus certain, en effet, que l'action de ces vaisseaux qui, merveilleusement distribués dans toutes les parties du corps, et sur-tout à la surface de la peau et dans l'intérieur des grandes cavités, pompent et s'approprient les substances qui leur sont présentées. Ce fait ne peut être mis en doute. Car, comment expliquer l'effet des remèdes appliqués à l'intérieur, et quelques autres phénomènes essentiellement attachés à la vie, si l'on n'admettoit cette faculté absorbante des vaisseaux lymphatiques? *Keill* cite un jeune homme qui, après avoir couché à l'air humide, se trouva peser le lendemain dix-huit onces de plus que la veille. Il est de fait aussi que nous pesons, au sortir du bain, plus qu'avant d'y être entrés. L'absorption est donc évidemment démontrée, et il ne s'agit que d'examiner quelles sont les circonstances qui la favorisent le plus?

L'âge des individus, leur tempérament et leur sexe sont des considérations très-grandes qu'il importe d'examiner.

Or, nous voyons que l'âge, qui influe le plus favorablement sur le système absorbant, est celui de l'enfance. C'est à cet âge, en effet, que les individus des deux sexes offrent le plus de dispositions à l'embonpoint, et que les maladies pituiteuses sont les plus fréquentes. Cette disposition absorbante, apportée par le jeune âge, est toujours fortifiée dans les sujets d'un tempérament phlegmatique; mais surtout dans les personnes du sexe dont les formes délicates, le tempérament généralement pituiteux et les maladies qui leur sont familières, nous indiquent assez que le système

absorbant exerce une action prédominante sur tous les autres systèmes.

Il est à croire aussi que cette absorption est grandement favorisée par un état de la peau médiocrement tendue : car, si cet organe péche par atonie, ou par excès de ton, il doit en résulter des inconvéniens réels.

Dans le premier cas, comme dans les affections œdémateuses, par exemple, les vaisseaux absorbans paresseux restent dans une espèce d'engourdissement, si on ne les stimule par des moyens qui réveillent ce système ; et il paroît que rien ne convient mieux que les frictions faites avec ménagement sur l'organe affecté.

Dans le cas, au contraire, où la peau seroit frappée de spasme et d'irritation, comme dans le rhumatisme qui commence, il est à propos de la détendre, et dans cette circonstance il convient d'appliquer sur la partie malade une chaleur douce et modérée. Or, on voit que dans l'un et l'autre cas, c'est toujours la chaleur qui agit, puisque, sans doute, les frictions elles-mêmes ne facilitent l'absorption que par la chaleur qu'elles produisent.

Ainsi donc l'absorption est presque toujours favorisée par une température douce et agréable ; tandis que le froid, par le resserrement qu'il produit, me paroît être un obstacle réel à cette même fonction. Il en est de même d'une chaleur trop vive qui, en établissant un centre de fluxion dans la partie où elle est appliquée, me semble aussi s'opposer à l'absorption du fluide.

Ce que nous avons dit jusqu'ici sur les effets du froid

et de la chaleur, doit nous servir de guide et nous fournir les préceptes qu'il convient d'établir, touchant l'action des bains, puisque l'eau ne fait que servir de véhicule au calorique qu'elle renferme. Ainsi, nous dirons que le bain chaud est tonique, toutes les fois qu'il n'est pas à une température extrêmement élevée, et qu'on en use avec modération, et qu'il devient au contraire affoiblissant par son excitation trop long-temps continuée. Il en est de cet excitant comme de tous les autres qui, par leur abus, deviennent toujours asthéniques, ainsi qu'on le voit tous les jours chez les personnes qui usent abondamment de vins et autres liqueurs spiritueuses.

Le bain froid sera tonique, toutes les fois que l'application en sera faite sur un individu assez robuste, pour que la réaction puisse s'opérer; mais, si au contraire il est appliqué sur un corps qui ne puisse réagir, le bain froid ne peut manquer de devenir débilitant; car, dans tous les cas, c'est à la réaction seule que nous devons le développement de nos forces.

Le bain tiède, qui, par sa température, tient le milieu entre le bain chaud et le bain froid, doit agir principalement comme émollient, puisque le calorique qu'il renferme n'est pas assez abondant pour le rendre stimulant, et que d'ailleurs, à raison de sa chaleur agréable, les pores absorbans sont invités à fournir au liquide une pénétration plus ou moins facile dans l'intérieur du corps.

Le bain agit ou sur les solides, ou sur les fluides. Dans le premier cas, il est ou tonique, ou affoiblissant; et dans

le second, il est essentiellement émollient. Ainsi, je crois devoir comprendre dans trois classes seulement, toutes les différentes propriétés des bains. Je le répète : ils sont ou toniques, ou affoiblissans, ou délayans ; et les indications se doivent toujours tirer du spasme ou de l'atonie, ou bien enfin de la tendance des humeurs à l'épaississement. Ces trois indications bien saisies, on ne manquera jamais d'atteindre le but qu'on se propose. En effet, quoi de plus vague et de plus inexact que cette classification des remèdes en échauffans, raffraîchissans, apéritifs, fondans, etc. Le même remède n'a-t-il pas des propriétés toujours relatives aux affections et circonstances dans lesquelles on l'emploie? La saignée, par exemple, est dans l'état de vraie pléthore un excellent raffraîchissant, un véritable tonique; tandis que, pratiquée chez un individu foible et languissant, elle est débilitante. Dans d'autres cas, elle devient anti-spasmodique, diaphorétique ou sudorifique, selon le degré de spasme que l'on cherche à combattre.

Il en est de même des remèdes apéritifs. Car on entend par médicament apéritif celui qui, dans les obstructions, possède la propriété d'ouvrir les vaisseaux, de faire circuler les humeurs et de dissiper les obstacles qui se présentent. Or, il est aisé de voir que cette intention ne peut être remplie que par des moyens relatifs à la cause de la maladie. Qu'ainsi, par exemple, la saignée dans le cas de pléthore locale, le quinquina dans les obstructions qu'a produites la fièvre rémittente non guérie, sont des apéritifs, et que

généralement tous les remèdes, qui désobstruent, méritent de porter ce nom.

Telles sont donc les raisons qui doivent nous engager à rétrécir, autant que possible, la classification des médicamens, sauf ensuite à en étendre l'application dans les différentes circonstances où ils peuvent être utiles.

Les bains sont employés dans des vues hygiététiques, ou comme moyens thérapeutiques.

Comme moyen hygiététique, il n'est pas douteux que le bain froid ne soit fort utile dans un grand nombre de circonstances, quoiqu'en disent certains médecins. Cependant, comme souvent il offre des inconvéniens, il convient d'examiner avec soin les cas où on doit l'éviter, et ceux au contraire où il peut être administré avec quelque avantage.

La grande réputation, qu'ont acquise les bains froids dans les pays septentrionaux de l'Europe, suffiroit seule pour fixer notre opinion; mais nous avons encore des preuves décisives qui nous sont fournies par un raisonnement tout simple.

Brown veut que le bain froid affoiblisse ; et pour le prouver, il rapporte que dans l'Écosse où l'on use beaucoup de bains froids, les maladies asthéniques, comme le rachitis, les écrouelles et autres de ce genre sont extrêmement communes.

L'observation est vraie : mais s'en suit-il que *Brown* soit réellement fondé dans ses conséquences ? Il ne fait pas attention que ce mauvais effet des bains n'est dû qu'à leur usage immodéré, et qu'il en seroit tout autrement, s'ils étoient administrés avec prudence. En effet, nous avons

assez évidemment prouvé le bien que produit le froid sagement dirigé, et les dangers qui résultent de son emploi peu réfléchi; les bains froids ne conviennent pas à l'enfance, quoique quelquefois on se soit bien trouvé de les avoir administrés. A cette époque de la vie les organes sont trop foibles ou délicats, pour qu'on en puisse permettre l'usage. Il est à redouter principalement dans le temps où la dentition s'effectue.

Il n'en est pas de même de l'adolescence : car, comme les tempéramens se développent à cet âge, il est bon d'en éprouver les forces, de les exciter, et de mettre en jeu tous les ressorts de la machine, afin d'en fortifier les organes. Or on sait que le corps ne se trouve pas toujours bien, d'une conduite extrémement réglée et uniforme. Il faut de la tempérance et de la modération : mais qu'on ne s'y trompe pas, une éducation efféminée n'est pas faite pour l'homme, son sexe ne le peut souffrir. *Corpori non serviendum sed indulgendum.*

Voulez-vous fortifier le tempérament d'un jeune homme : ayez soin de l'accoutumer de bonne heure aux exercices; qu'il joue avec ses camarades, et faites que ses jeux soient toujours proportionnés à son âge et sur-tout à sa vigueur; ne soyez pas si difficile sur le choix des alimens..... Vous devez même lui donner quelquefois des choses dont la digestion ne soit pas extrémement facile, afin d'accoutumer son estomac à l'élaboration de toutes les substances alimentaires. Devenu plus grand, je veux qu'il use de tout avec modération; mais jamais avec cette appréhension mal enten-

due, qui rend la santé chancelante à ceux qui toujours craignent qu'elle ne leur échappe. Il n'est pas douteux qu'alors les bains froids ne puissent lui être avantageux, puisqu'ils servent à déterminer cette habitude de réaction que nous avons dit développer les forces. Il faut cependant en user avec sobriété, et en seconder les effets par des moyens convenables, tels qu'une douce chaleur, des boissons sudorifiques, etc. etc.

Quant aux vieillards, je ne vois pas que les bains froids puissent réellement leur convenir. La rigidité de leurs fibres et la foiblesse extrême, qui accompagnent nécessairement un âge avancé, sont des contre-indications puissantes auxquelles il n'est qu'un très-petit nombre d'exceptions; celles-ci doivent se tirer de leur tempérament, de leur constitution et de leur idiosyncrasie particulière.

Nous remarquerons, en outre, que les bains froids sont beaucoup plus en usage dans les pays chauds que dans les régions froides ou tempérées; et la raison en est simple.

Il est aisé de voir, en effet, que ceux qui habitent de semblables climats, doivent éprouver des foiblesses que le bain froid seul peut convenablement modérer. Les Égyptiens ne pourroient probablement résister à leur brûlante température, et sur-tout au vent chaud appelé kamp-sink, si ce n'étoit les bains du Nil qu'ils répètent à chaque instant de la journée.

Nous voyons par nous-mêmes l'effet merveilleux, opéré par les bains de rivière, dans les temps de la plus forte chaleur. L'eau froide, par son impression, raffraîchit l'organe cutané,

et cette sensation, sympathiquement transmise aux organes musculaires, les rend agiles, forts et capables d'une action plus ou moins énergique.

Les bains chauds, par leur excitation vive, sont éminemment indiqués chez les personnes habituellement engourdies par le froid, et toutes celles, en général, qu'une vie oisive et sédentaire met dans la nécessité d'un semblable régime. Les peuples qui avoisinent les pôles sont généralement dans ce cas; et il est assuré que les bains chauds leur doivent être favorables.

Ils provoquent les excrétions cutanées chez ceux, sur-tout, qu'un état atonique ne peut favoriser; mais il est certain que ce moyen actif exige une très-grande circonspection du médecin qui l'ordonne.

Mais de tous les bains connus, celui, qui est le plus généralement en usage, est, sans contredit, le bain tiède; depuis l'enfant qui vient de naître, jusqu'au vieillard le plus décrépit, tous généralement peuvent en ressentir les effets salutaires.

D'abord après l'accouchement, on lave l'enfant avec l'eau tiède, sa mal-propreté en indique les besoins, et certes il vaut mieux en user ainsi que de l'essuyer avec un linge.

Le bain tiède donne à la peau cet état de souplesse si nécessaire à la sensibilité et à l'accroissement. Or celui-ci ne peut être rapide, si les vaisseaux absorbans ne jouissent pas de toute leur action; et nous avons vu que la souplesse de la peau étoit une condition indispensable à l'énergie de ce système.

Ainsi donc, toutes les fois que la nutrition et l'accrois-

sement de l'enfant auront à souffrir d'une peau trop sèche ou tendue, il est évident que les ablutions d'eau tiède et les bains eux-mêmes offriront un moyen bien simple d'écarter cet obstacle. *Prosper Alpin* dit : *de medicina Ægyptiorum*, que les Égyptiens se servent du bain tiède pour acquérir de l'embonpoint : car, dans ce pays où c'est un des principaux élémens de la beauté du sexe, l'on ne craint nullement de manger dans le bain, ni de s'y plonger immédiatement après le repas.

La propreté, qui tient essentiellement à la santé de l'homme, nous met souvent dans la nécessité de recourir au bain tiède, qui est utile sur-tout dans le temps froid de l'année pour favoriser la transpiration insensible.

Celle-ci, comme on sait, est une excrétion extrémement importante qui, d'après le calcul de certains médecins, surpasse de beaucoup toutes les autres évacuations réunies. *Sanctorius* dit : *de ponderatione*, que, sur huit livres d'alimens ou boissons, il en est cinq qui s'échappent par la transpiration insensible. Néanmoins, comme le dit cet auteur lui-même, on conçoit que cette quantité de matière perspirable est sujette à de nombreuses variations qui dépendent du tempérament de l'individu, de son âge, du pays qu'il habite, de la saison et autres circonstances.

Les bains tièdes doivent entrer généralement dans le régime des personnes âgées, afin de s'opposer à la rigidité des fibres, favoriser les excrétions, et retarder, autant que possible, le terme fatal de la décrépitude. On conçoit, en

effet, que nul autre moyen ne peut aussi bien remplir cette intention.

De toutes les maladies, les nerveuses sont celles qui réclament le plus fréquemment l'usage des bains. Je dis même que les bains, en tant que toniques ou affoiblissans, ne sont jamais indiqués que dans les affections nerveuses; puisque le spasme et l'atonie dépendent des nerfs essentiellement.

Ici se présente une grande difficulté : c'est de ne pouvoir classer exactement les maladies qui ont l'un ou l'autre état pour cause. Car, quoiqu'on puisse dire que telle ou telle maladie est le plus souvent produite par l'état augmenté du système nerveux, que telle autre l'est par l'action diminuée de ce même système, on ne peut cependant pas affirmer que ces mêmes maladies appartiennent exclusivement à telle ou telle classe.

Je prends pour exemple les convulsions : et je dis que, quoique dans ces maladies le système nerveux péche le plus souvent par un excès d'action, il seroit faux néanmoins de dire que le spasme est toujours ici la seule cause prédominante, tandis qu'il en est plusieurs autres qui peuvent engendrer ces mêmes affections. Ainsi, on ne peut pas dire que le bain tiède convienne dans tous les cas de convulsions, à l'exclusion du bain froid qui ne laisse pas que d'être très-utile dans beaucoup de circonstances.

Ce que je viens d'énoncer sur les convulsions, doit s'entendre généralement de toutes les maladies nerveuses, comme l'épilepsie, le tétanos, l'hypocondrie, l'hystéricie, etc.

Mais malgré cette difficulté de classification, nous pouvons reconnoître généralement que toutes les affections nerveuses, dont les causes résident dans un principe d'irritation agissant sur les nerfs d'une manière immédiate, et celles qui s'accompagnent de douleurs plus ou moins aiguës, réclament essentiellement l'usage des bains tièdes.

On peut en dire autant du spasme et de toutes les maladies sthéniques. Le bain tiède convient aussi dans la fièvre hectique de *Fernel*, les douleurs de goutte, le rhumatisme, les coliques nerveuses, et généralement toutes les affections convulsives qui affectent les personnes sensibles. Le tétanos en exige essentiellement l'usage.

Hippocrate, dans ses aphorismes, dit que les bains tièdes sont d'un grand secours contre le frisson, la roideur, le tiraillement et l'érétisme.

Les bains froids sont puissamment indiqués dans les affections asthéniques. *Galien* les conseille même dans les fièvres hectiques; mais ils doivent, ce me semble, se borner à celle que *Grimaud* appelle fièvre de *Morton*.

On peut les essayer, avec précaution, dans les maladies spasmodiques, puisque quelquefois ils dissipent le spasme, en provoquant une espèce de fièvre artificielle, et en excitant en nous un trouble général qui, dans certains cas extrêmes, a produit quelquefois des effets admirables. C'est ainsi qu'on explique les résultats heureux opérés chez certains maniaques et quelquefois même chez les rabieux, après une immersion subite et inattendue.

Les engorgemens lymphatiques réclament généralement

le secours des bains tièdes, quoiqu'il soit quelquefois utile d'en élever la température, afin qu'ils puissent ranimer le système absorbant, et en augmenter l'énergie. C'est pourquoi dans les écrouelles on a souvent besoin d'administrer les bains chauds, de préférence à tous les autres.

Les bains chauds sont encore employés comme révulsifs, pour décider un mouvement vers une partie, et rompre un mouvement fluxionnaire.

Ainsi, on peut les administrer dans les maladies cutanées où il est besoin d'attirer à la peau des humeurs repercutées, comme il arrive quelquefois pour la gale, les dartres, etc.

Les affections séreuses, qui appartiennent évidemment au système cutané, nous offrent divers genres d'affections : les unes catarrhales, les autres purement séreuses, et enfin les maladies contagieuses et exanthématiques.

Dans toutes ces maladies, les fonctions perspirables sont plus ou moins lésées, et l'on observe ou un défaut de transpiration, ou un excès d'absorption, ou bien enfin un état de corruption dans le fluide absorbé. Dans le premier cas, il résulte des maladies catarrhales; dans le second, ce sont des hydropisies; dans le troisième, des maladies exanthématiques.

Lorsque la matière perspirable est repercutée, ou qu'elle est arrêtée dans son chemin par quelque cause que ce soit, il faut s'empresser de la rappeler à la peau : et c'est pour remplir cette intention que l'on doit user aussitôt des bains chauds, toutefois si les bains tièdes ne sont pas suffisamment énergiques.

Dans les maladies contagieuses et exanthématiques comme la gale, la petite-vérole, la rougeole, etc ; nous devons nous empresser d'expulser, à travers les tégumens, les miasmes contagieux qui flottent encore dans le système cellulaire, d'où l'on voit évidemment que les bains tièdes sont ici d'une très-grande importance.

Mais dans les hydropisies, on doit les rejeter de quelque nature qu'ils puissent être.

Le système viscéral offre des maladies, soit aiguës, soit chroniques, qui réclament l'usage des bains. Personne ne doute en effet que l'eau froide, l'eau à la glace même, ne soit d'une utilité majeure dans les fièvres bilieuses générales; et il est à croire que le bain lui-même seroit extrémement avantageux, s'il étoit employé dans cette période de la maladie où il est urgent de conserver à la nature les forces qui peuvent lui rester encore. L'observation suivante vient à l'appui de cette proposition.

Marcellus Donatus rapporte qu'un homme, attaqué de fièvre ardente, croyoit voir, dans son délire, un lac au milieu de sa chambre, et demandoit avec instance qu'on lui permit de s'y baigner. Ce médecin, après quelques refus, se laisse toucher; le malade se lève, et le mieux-être sensible, opéré subitement chez lui, ne laisse pas de doute que l'impression du pavé froid ne soit la cause de ce bien manifeste.

Le bain tiède convient dans les dispositions inflammatoires commençantes, c'est-à-dire, celles où l'irritation nerveuse semble seule prédominer. Car je suis éloigné de penser qu'il puisse être utile dans les inflammations confirmées. Quelques observations, que j'ai eu occasion de faire moi-même, me font penser que les bains tièdes, employés dans cette circonstance, sont des moyens curatifs extrémement précieux.

F I N.